



REVUE DE PRESSE

Jeudi 01 mars 2018



Salaires dans le privé : où en sont les Français ?

Un salaire mensuel net moyen en hausse

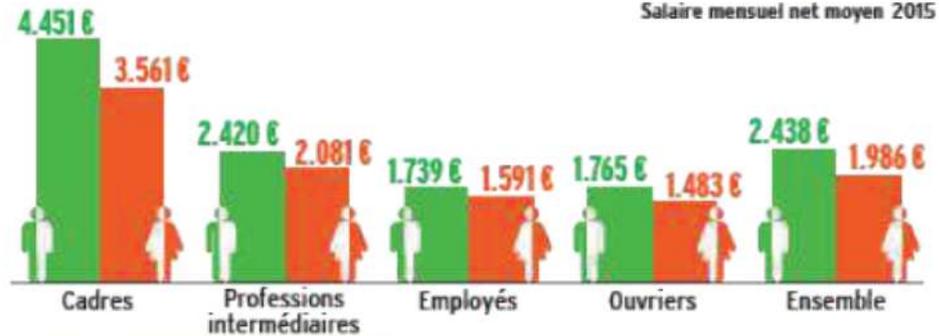


2.250 € + 1,1%

2015

Environ **22%** de moins pour les femmes

■ Hommes ■ Femmes
Salaire mensuel net moyen 2015



Le revenu brut des ménages en hausse

(en milliards d'euros)

+ 1,7%



Un salaire annuel brut moyen plus faible qu'en Allemagne

ALLEMAGNE		47.809 €
FRANCE		38.049 €
ITALIE		30.642 €

2015

Source : Insee

INFOGRAPHIE CL

Salon de l'agriculture: l'atout jeune de la Charente

Je suis fier de l'équipe qu'on forme et aussi très fier de représenter la Charente.

■ Les produits charentais sont peu présents au Salon de l'agriculture

■ Mais ils peuvent compter sur la ferveur de leurs jeunes ambassadeurs

■ Reportage porte de Versailles.

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charenteinfo.fr

Les rillettes de Laignon à Saint-Médard, près de Barbezieux? «Ça a marché mais un truc de fou!», assure Lillian Roger, 18 ans. À midi hier, dans le hall 4 du Salon de l'agriculture à Paris, les visiteurs ont dévoré les petites tartines charentaises préparées par les élèves de terminale bac pro technique conseil de vente alimentation, option produits alimentaires, de la Maison familiale et rurale (MFR) de Jarnac. Épaule par quinze camarades de seconde de la même section, ils étaient douze à faire déguster tout mercredi des productions charentaises dans l'espace formation du salon. Sur des petits plateaux préparés par leurs soins, 40 bourriches d'huîtres aromatisées, 20 pots de pâté de cochon, 30 litres de jus de pomme, 50 grandes galettes charentaises, 100 litres d'eau Jolival («L'eau du PSG!»). Les productions charentaises ont lesté les estomacs des visiteurs du salon.

«C'est impressionnant»

C'est la première fois que la MFR de Jarnac participe à l'effervescence de la plus grande ferme de France. «Pour les élèves, c'est une super expérience, ils apprennent plus en ce moment sur ce qu'est un sketch de vente qu'assis sur une chaise en cours», remarque Alexandre Aumont, l'un des trois enseignants à encadrer le groupe. «Nous sommes une école en Charente à Jarnac et nous mettons en avant les produits charentais», scande-t-il au micro.



Les élèves de terminale bac pro de la MFR de Jarnac ont fait déguster une quinzaine de produits charentais dans le hall 4 du Salon de l'agriculture à Paris. Photos Quentin Petit

Un ruban de foule se détache, s'approche, goûte et engloutit un peu de cette Charente que les jeunes proposent les yeux brillants. «Ça sent la forêt», décrit un quinquagénaire en goûtant une tartine. «Je n'avais mangé de l'autruche qu'au Buffalo Grill mais là, c'est délicieux», apprécie ce monsieur de Versailles. Les jeunes Jarnacais ont l'air sérieux, mais la vanne n'est jamais trop loin. Une vraie cure de jouvence pour vivifier le terroir charentais. Et si Lillian, apprenti dans une boulangerie de Châteaubernard, met un peu trop de pâté sur ses mini-toasts, Camille Mayer et Éva Delage, deux élèves de seconde, préparent ça consciencieusement. «C'est impressionnant le salon, c'est un événement», observe Camille. Dans la matinée, Éva a vu Marine Le Pen passer dans l'allée. «Mais elle ne s'est pas arrêtée sur notre stand.» «Je ne suis pas allée lui parler, je n'en avais pas envie», glisse aussi la jeune fille. «Je suis fier de l'équipe qu'on forme et aussi très fier de représenter la Charente», décrit Matthias Hervé, 22 ans. Lui est apprenti à l'Intermarché de Saint-Cybard à Angoulême, il a l'habitude de la foule de Noël. «Mais là, ça n'a rien à voir,

c'est fou. Et les gens ne se rendent pas compte du travail qu'on a fourni en amont.» Depuis des mois, les jeunes démarchent les producteurs. «Certains ont refusé de nous donner des produits, explique Sarah Pourpoint, 17 ans. Par exemple, on n'a pas pu avoir de foie gras, c'est dommage, alors qu'on leur fait de la pub.» Une pub non négligeable même, et pile le jour où la Nouvelle-Aquitaine était mise à l'honneur au salon. Emmanuel Jachna, producteur d'autruches à Salles-d'Angles, est passé voir les jeunes Jarnacais qui font déguster ses pâtés et tester ses cosmétiques. «À mon échelle, vu le prix des stands, ce n'est pas possible d'être sur le salon, mais la moindre présence ici, comme celle qu'ils assurent, ça a une bonne répercussion», apprécie-t-il. Parmi les milliers de visiteurs dans les allées, les jeunes ont-ils vu des Charentais? «Ah oui, pas mal! Il y a en plein qui s'arrêtent et ils sont plus agréables ici qu'aux Gastronomades», se marre Manon Vergnaud, apprentie dans une charcuterie. Il y en a même, promet Sarah Pourpoint, qui ne connaissent pas la galette charentaise à l'angélique. «Il faut qu'ils viennent

à Paris pour découvrir ça...» La jeunesse, on pouvait aussi la trouver dans les stands de producteurs de l'espace Nouvelle-Aquitaine. Arnaud Roussille, 31 ans, est venu pour la première fois avec ses parents, producteurs de cognac à Linars, quand il avait 14 ans. Mais depuis cinq ans, c'est en tant que salarié de l'entreprise familiale qu'il y retourne. Il compte bien perpétuer la tradition: la maison Roussille a son stand au salon depuis 65 ans. «Ça nous permet d'être au contact de milliers de gens, d'avoir des retours sur le goût de nos produits, comme sur le packaging qu'on peut toujours améliorer», décrit le trentenaire. Juste derrière lui, l'Angoumoisain Alexandre Topouria, 21 ans, expérimente son premier Salon de l'agriculture comme assistant commercial pour les cognacs Lhéraud à Angéac-Charente. Chapeauté par Guy Lhéraud, 76 ans, quarante-cinq ans de salon. Le patron a-t-il donné un conseil au jeune? «Il m'a dit de vendre», sourit Alexandre. Qui édulcore gentiment les paroles de son patron: «Je lui ai dit de faire le rouleau compresseur!» rugit Guy Lhéraud. Au Salon, les anciens n'ont pas encore dit leur dernier mot.

Le rouge et le vert

Trop de rouge peut faire voir rouge. François Anthoine, à la tête des cognacs Paris à Juillac-le-Coq, compte le faire savoir à Alain Rousset, président de la Région en visite au salon, hier: il ne veut plus que les stands charentais arborent le même rouge que les autres stands de Nouvelle-Aquitaine au prochain Salon de l'agriculture. Et surtout, le même rouge que les vins de Bordeaux. «On est noyé dans le bordeaux, alors que nous, on est Charentais et notre couleur, c'est le vert», argumente-t-il. C'est vrai qu'à l'œil, dans tout ce rouge, il est difficile de déterminer qui vient d'où. François Anthoine veut unir les forces: «On va essayer d'obtenir un espace commun, Charente et Charente-Maritime, avec nos couleurs à nous.»

Ambiance Charente!

Ludovic Poupart, glacier à Saint-Vallier, et Vincent Gouzilh, producteur de cognac à Saint-Aiguin (17) ont ouvert «La Table charentaise»: 120 couverts en plein cœur du salon et un «self fermier», le seul de la foire, où ils servent burgers, poulets rôtis, porcelets à la broche. Le tout préparé avec un maximum de produits des deux Charentes par le chef Anthony Peyrichou. Chapeau de paille vissé sur le crâne, Ludovic Poupart et son complice assurent l'ambiance: «Allez allez Monsieur, on sert même les cheminois!», «On goûte avant et on paye que quand c'est bon!» Ils servent 200 personnes par service. Les deux compères ont même fait tant de bruit qu'ils viennent de se faire inviter par les organisateurs des Épicuriales à Bordeaux, en juin.



Pour Alexandre Topouria, d'Angoulême, c'était le premier salon.



Ludovic Poupart (à gauche) et Vincent Gouzilh assurent l'ambiance dans leur «self fermier».

Glissades en séries sur les routes du département

La neige et le verglas ont rendu les conditions de circulation difficiles, hier. En particulier, sur la RN 10, d'Angoulême à Ruffec

Jean-François BARRE
jf.barre@charentelibre.fr

La neige était annoncée. Elle s'est mise à coller aux chaussées au pire moment de la journée, quand les Charentais ont commencé à rentrer chez eux.

Si à Angoulême les bus ont vite renoncé à grimper sur le plateau par l'Éperon et que les agents municipaux ont commencé à saler à la main, les plus grosses perturbations se sont produites sur la RN 10, un peu avant 19 heures.

Une fourgonnette qui se dirigeait vers Ruffec s'est retrouvée sur le toit au fossé. Une automobiliste a effectué une sortie de route à Aussac-Vadalle, à la hauteur du restaurant de la Belle Cantinière et s'est immobilisée dans un champ. Elle a été transportée à Girac par les pompiers, légèrement blessée. Plusieurs voitures sont sorties de la route.

La circulation ne s'effectuait, à vitesse réduite sur une seule voie jusqu'à ce que, dans la côte de Fontclaireau, la fameuse cuvette de Mansle, des poids lourds et des voitures se retrouvent incapables d'avancer. Les poids lourds se sont arrêtés en pleine voie. Des dizaines de véhicules se sont agglutinés, à l'arrêt sur plusieurs kilomètres, de

part et d'autre des sorties vers Mansle. La situation n'a été débloquée, petit à petit et au ralenti, qu'à partir de 21 heures, une fois les poids lourds dégagés par les dépanneuses et la DIRa.

À une dizaine de kilomètres de Ruffec, des dizaines de camions et de voitures étaient bloqués. «*C'est le merdier, je n'ai jamais vu ça*», dit une Ruffécoise partie à 20 heures de Champniers et qui à 22 h 30 était toujours dans les bouchons. À la hauteur de Mansle elle avait été déviée de la RN 10 pour emprunter le centre-ville.

Un camion-grue en travers de la route

À Roumazières, une voiture a fait une glissade, terminant sa route dans la vitrine de la boulangerie. Heureusement, aucun blessé grave. Deux automobilistes ont toutefois été blessés dans une collision au Pont-Sigoulant, sur la RN 141, un peu avant l'entrée du bourg.

Sur la RN 10 sud, de Barbezieux à Angoulême, la situation était beaucoup moins tendue. Quelques frayeurs sur le secteur de Châteauneuf, où un accrochage sans gravité a opposé un camion et deux voitures. Un autre véhicule a fini

sa route dans le rail de sécurité. Là encore, seule de la tôle froissée est à déplorer.

À la sortie de l'agglomération d'Angoulême, sur la D939, la route de Saint-Jean-d'Angély, plusieurs voitures sont sorties de la route et la circulation s'est vite avérée très difficile. «*Tout le monde roule au pas. C'est une vraie patinoire*», ont pu témoigner plusieurs automobilistes pris au piège des automobilistes.

Dans le Cognçais, plusieurs accidents se sont produits sur la D731, dans le secteur de Salles-d'Angles, où un camion-grue s'est retrouvé en travers de la chaussée. Là aussi, plusieurs véhicules sont sortis de la route. Des automobilistes se sont aussi retrouvés en difficulté, parfois à l'arrêt pendant plus d'une heure sur la RN 141.

Hier soir, le standard des pompiers était dans le rouge, comme celui des gendarmes. Le Département a renforcé son dispositif. Treize saleuses ont été envoyées en intervention sur le réseau principal, malgré des difficultés de salage sur la RD 939 dans le secteur d'Asnières-sur-Nouère, sur la RD 951 à Saint-Claud et Abzac, la RD 948 à la sortie de Confolens, en raison de la présence de véhicules immobilisés sur les chaussées.

Fibre: 8000 premières prises pour la fin de l'année



Les présidents des CDC, du Conseil départemental de la Charente, du Sdeg et de Charente numérique ont signé l'acte fondateur de la fibre hier. Photo Majid Bouzzit

«**L'**accouchement a été difficile mais l'enfant est beau, bien vivant et il pèse déjà lourd!» La métaphore est signée Jean-Michel Bolvin, président du Sdeg, le syndicat départemental d'électricité et de gaz. En signant hier les conventions de partenariat avec Charente numérique et le Sdeg, GrandAngoulême, Grand Cognac et les six CDC de Charente - sauf Charente Limousine qui a préféré SFR - ont validé l'acte fondateur de la fibre optique. Un moment solennel et symbolique pour un projet à 170 millions d'euros qui prévoit de poser 107 000 prises dans le département d'ici 2022. Les choses vont plus vite que prévu. Les entreprises ont commencé leur travail de relevé de boîtes aux lettres et des infrastructures mobilisables dans les CDC de Val-de-Charente, Cœur-de-Charente, Rouillacais, Grand Cognac, les 4B et Lavalette Tude Dronne, où les premières pelleteuses vont faire leur apparition dès le deuxième trimestre. La Rochefoucauld Porte du Périgord et GrandAngoulême suivront les mois prochains. «Nous pensions poser 3 000 prises cette

année. Finalement, les entreprises seront en mesure d'en poser 8 000, s'est réjoui Jacques Chabot, le président de Charente Numérique. Pour 2019, nous avons demandé 20 000, nous en aurons 35 000. Le calendrier s'est resserré».

Les élus, avec qui les réunions de concertation vont commencer, devraient avoir prochainement connaissance du calendrier de déploiement. La très grande majorité des prises seront installées avant 2021. Il n'en restera que 9 000 après 2022. Ce sont celles qui concernent GrandAngoulême, notamment les zones qui ont déjà bénéficié d'une montée en réseau grâce au Sdeg et doivent donc patienter. Un satesfecit malgré tout pour l'agglo qui récupère la place laissée libre par la Charente limousine. «Je ne pousserais pas jusqu'à remercier Philippe Bouty et Nicole Bonnefoy mais ils nous permettent de rejoindre le projet, sourit Jean-François Dauré. La décision date du début du mois. On a fait le choix de Charente numérique, le choix du public. C'est un choix éminemment politique de se dire qu'on faisait confiance à nos collègues».

Cognac n'alourdira pas la fiscalité des ménages

■ Le rapport d'orientations budgétaires 2018 a été présenté aux élus hier

■ Il ne comporte aucune hausse d'impôts cette année, ni en 2019

■ L'investissement trinque en revanche.



Michel Gourinchas, maire, et son premier adjoint Patrick Sedlacek, ont présenté les contours d'un budget qu'ils qualifient de «correct.»

Photo archives CL

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Les temps sont difficiles pour les communes, les recettes s'amenuisent comme les dotations, quand les charges augmentent. Sans compter un État qui impose encore plus de rigueur. À l'heure du budget, il faut donc serrer les boulons, jongler, s'en remettre à l'impôt pour faire face? Le refrain est connu, mais il va sonner une nouvelle fois joliment à l'oreille des Cognaçais. Car pour la troisième année consécutive, la municipalité a décidé de ne pas alourdir la fiscalité des ménages.

«On n'y touche pas pour 2018, ce sera pareil pour 2019», a annoncé

hier le maire Michel Gourinchas lors d'un conseil municipal dont le point principal était la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2018, préambule au budget qui sera soumis au vote le 5 avril. «J'avais dit l'an dernier que le budget 2017 était le plus beau depuis 2008, il l'était. Celui-là l'est moins, pas noir, mais il est correct. Et si je crains malgré tout la suite, je reste optimiste pour l'avenir. On trouvera les solutions, on ne va rien lâcher», a-t-il assuré.

Pour Michel Gourinchas, ce non-recours à l'impôt est déjà le résultat des efforts de rigueur engagés ces dernières années, rappelle-t-

il. «On est parvenu à maîtriser les dépenses de fonctionnement (de 29,5 M€ en 2014 à 27,9 en 2017), comme les charges de personnel (16,2 M€ contre 15,6 M€) tout en finançant un nouveau régime indemnitaire avec l'accord de toutes les organisations syndicales. Sans cela, avec 1,7 M€ de dotations perdues depuis 2014, cela se serait traduit par une hausse d'impôts de près de 17 %»

Deux leviers sur lesquels la Ville mise à nouveau pour conserver le cap. Le poste dépenses de fonctionnement est ainsi projeté à 24,4 M€ cette année, 24,3 M€ en 2019; celui des charges de

personnel subira une baisse de 0,5 % chaque année, après moins 2 % en 2014/2015 et moins 1 % en 2015/2016.

L'investissement réduit

Autre levier, «mais contraint et forcé», précise le maire, l'investissement sera réduit en 2018 à 5,1 M€ (6,2 M€ en 2017) «pour éviter aussi d'accroître l'endettement», qui se situe dans «un ratio orange, de 27,6 M€, mais toujours en dessous des 30 M€ selon la règle qu'on s'est fixée», indique le directeur des services, Philippe Dominique. Il sera consacré pour l'essentiel aux écoles et à la voirie.

Le montant des subventions aux associations sera moindre, «mais pas loin de l'actuel», promet le maire. Au-delà, la Ville a pu s'appuyer aussi sur une année 2018 de pause de la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF), la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales, et le bonus acquis par le changement récent du calcul de la dotation versée par l'agglomération (66 000 €), pour mettre sur pied ce rapport d'orientations budgétaires sur lequel l'opposition Les Républicains s'est abstenue (lire encadré).

La dette inquiète l'opposition au conseil municipal

Pas de hausse de la pression fiscale, ni des tarifs d'utilisation des services publics, maintien des subventions aux associations, voilà pour le positif. Pour le reste, l'opposition Les Républicains, par la voix d'Émilie Richaud, a émis «des doutes sérieux sur la sincérité de certains éléments fournis» et «des inquiétudes sur le niveau d'endettement de la ville.» Et de pointer en particulier la baisse de la dotation de solidarité communautaire

(DSC) «inscrite pour 2019 à 10 % dans votre projection, soit 147 000 €, quand l'agglomération vient de voter à 20 %, soit 294 000 €.» Sur la dette, de noter «qu'elle n'a baissé que de 900 000 € depuis 2014» et «que de 12 ans de capacité de désendettement, la ville va passer à 13, puis 13,5 ans en 2019, c'est inquiétant.» Et Émilie Richaud de s'interroger alors sur comment financer les 5,1 M€ d'investissements prévus «sans marge sur les cessions

de patrimoine, sans épargne nette, déjà négative, et un recours à l'emprunt annoncé qui n'ira pas au-delà de 2,2 M€.» Une inquiétude partagée par Patrick Sedlacek, le premier adjoint, lequel, non sans rappeler que cette capacité de désendettement était «de 19 ans en 2008», n'a pas caché «que rien n'était arrêté non plus en matière d'investissement», ce qui pourrait bien entraîner une diminution plus nette encore de ce poste.

Bojan Cimbal, une passerelle pour deux centres-villes

Saintes et Cognac ont recruté un «manager de commerce» commun. Sacré challenge pour le Saintais de 32 ans, qui y croit dur comme fer.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Deux cœurs de ville à faire battre, ça va demander du coffre. Bojan Cimbal, 32 ans, n'en manque pas. En tout cas, c'est l'impression que l'ancien volleyeur professionnel, titulaire en marketing international, a donnée mardi soir, à l'assemblée générale des commerçants du centre-ville de Cognac (lire *CL* d'hier). L'adjointe en charge du secteur, Danielle Jourzac avait profité de l'occasion pour présenter le nouveau «manager de commerce» du cœur de la cité.

”

Créer une osmose entre les deux villes, ce serait le jackpot.

Depuis le départ de Gladys Haller, en 2014, le poste n'était plus occupé. Certes, la mission avait été déléguée à Daniel Pereira, à l'époque responsable du service développement économique à Grand Cognac. «Mais ça ne fonctionnait pas, d'être à la fois sur le développement économique de l'agglomération et d'être manager de centre-ville», a reconnu le maire, Michel Gourinchas. Ce mois-ci, Bojan Cimbal a donc été embauché par la ville de Saintes, qui a passé une convention avec Cognac pour partager le temps plein. Histoire de «faire des économies», a expliqué le



«Je ne suis pas du genre à compter mes heures», a-t-il annoncé aux commerçants. Photo M. B.

maire à des commerçants plutôt contents de retrouver un interlocuteur. Car le rôle du nouveau venu sera d'être «une passerelle entre la mairie, les acteurs économiques et tous ceux qui participent au développement» des cœurs de ville, a-t-il expliqué, en refusant de voir son rôle réduit au strict aspect commercial. «L'attractivité d'un centre, c'est un ensemble, a-t-il poursuivi, se donnant pour objectif de relayer «la vision des élus, qui n'en manquent pas, à Saintes comme à Cognac».

La double affectation n'est-elle pas incongrue, alors que les boutiques des deux cités se font plutôt concurrence? «Non, répond le Saintais. On me dit que les gens vont faire leurs courses à Saintes, mais là-bas j'entends l'inverse (...). Je pense que les deux villes sont même complémentaires, créer une osmose entre elles, ce serait le jackpot.»

Un sacré chantier aussi, auquel il compte se consacrer à fond. «Je ne suis pas du genre à compter mes heures, promet-il quand on lui demande comment il partagera son temps entre Cognac et Saintes. Je viens du privé, je ne connais que ça.»

Avant de prendre son poste, Bojan Cimbal a dirigé pendant cinq ans une entreprise de dix personnes en Serbie, son pays de naissance, après y avoir travaillé pour le groupe alsacien Conquest (aménagement publics, espaces verts). Arrivé à Saintes à l'âge de 2 ans, il a grandi «dans une famille modeste» et a d'abord été volleyeur professionnel pour payer ses études, jusqu'à un master obtenu à Rennes. Avec l'envie de rentrer en France, l'an dernier, le jeune marié et père d'un enfant avait celle de trouver «un défi, un challenge». En voilà deux, à 28 km de distance.

Un cognac bradé irrite les viticulteurs

Depuis hier, les supermarchés Lidl proposent un XO à prix cassé. Trop, aux yeux des viticulteurs de l'AOC, qui demandent un contrôle.

Chaque mercredi, la chaîne de supermarchés discount Lidl met en rayon une «sélection prestige», avec des produits présentés comme de meilleure qualité, mais à prix cassés. Le catalogue de cette semaine a fait bondir les producteurs de l'Union générale des viticulteurs de l'AOC cognac (UGVC), puisqu'il comprend un cognac XO (six ans de vieillissement minimum) pour 19,99 € les 50 cl. Soit moins de 40 € le litre, alors qu'il faut compter trois fois plus pour un XO classique, sans parler des grandes marques. C'est le tarif d'un cognac VS de 2 ans, d'ailleurs vendu à peine quelques euros moins cher dans le même magasin.

«Des prix aussi bas sont dévalorisants»

Un prix inacceptable aux yeux de l'UGVC. «Sauf à ce que le producteur connaisse une situation délicate ou soit sous le coup d'une procédure collective», précise son directeur, Alexandre Imbert, dans un courriel adressé aux délégués UGVC. «Des prix aussi bas sont dévalorisants pour notre produit, notre travail et la



Le flacon était aussi disponible à Châteaubernard, hier, entre des calissons et des cèpes séchés. Mais la promotion n'a pas provoqué de ruée.

Photo M. B.

réputation de nos eaux-de-vie [...] particulièrement sur le marché national en pleine reconquête. Le syndicat annonce avoir demandé des contrôles de conformité au Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) et à l'Organisme de défense et de gestion de l'AOC.

Le cognac de la polémique porte la marque Bredon, répertoriée sous l'enseigne Louis-Saveur, ba-

sée à Jarnac, qui fait partie du groupe Louis-Royer. Lui-même propriété de l'entité française Terroirs Distillers (famille Picard), qui a racheté la maison Louis-Royer au japonais Suntory en 2015. Dans la galaxie du groupe familial, on trouve aussi les rhums Charette et le whisky Highland Queen.

M. B.

Grisélidis offre un moment de grâce au public du Castel

Dès le premier mot et jusqu'au dernier, mardi soir au Castel, Coraly Zahonero a capté l'attention d'une centaine de personnes et redonné vie à Grisélidis Réal, passionaria du mouvement des prostituées à Paris en 1975 (lire *CL* de samedi).

Parée des bijoux de son personnage, dans un décor minimaliste, la comédienne a incarné celle qui se définissait comme une «*putain humaniste*», et faisait preuve d'une profonde empathie envers ces hommes qui venaient lui acheter ses services. Et en reprenant ses mots, souvent crus, parfois poétiques, toujours très réalistes, l'artiste a livré un spectacle totalement captivant, animé par un souffle puisant sa source dans les nombreux écrits de son modèle, dans ses entretiens et dans ses œuvres artistiques. Et quand, à la fin du spectacle, on a entendu une voix réciter un de ses poèmes, on ne savait plus si c'est Grisélidis ou Coraly qui parlait, tellement la comédienne a transporté son public dans la vie de la prostituée.

Redevenue elle-même, Coraly Zahonero a rencontré les spectateurs à l'issue de la séance. Ils ont pu échanger avec elle et lui exprimer leur admiration pour le travail d'écriture et d'actrice. Ainsi que leur reconnaissance pour l'éclairage différent qu'elle donne à ces femmes méprisées.



La comédienne Coraly Zahonero, sociétaire de la Comédie française, a captivé une centaine de spectateurs pendant plus d'une heure, seule sur scène.

Photo CL

Un échange au cours duquel elle a expliqué sa démarche, ses rencontres avec la famille de Grisélidis, son amitié pour ces femmes qu'elle a appris à connaître, tous ces éléments qui ont nourri son spectacle. Une démarche de femme de théâtre, car «*le théâtre c'est un espace sacré où on peut redonner la vie à ceux qui sont morts*». A noter que le spectacle était gratuit.

■ SOLIDARITÉ

Un moment de répit pour les familles touchées par une maladie neuro-dégénérative demain à Cognac. Afin de soutenir les familles touchées par une maladie neuro-dégénérative, la Mutualité française Nouvelle-Aquitaine a conçu des ateliers d'activité physique adaptée, pour qu'aidants et malades partagent ensemble un moment de répit autour du bien-être. Proposés gratuitement par la ville de Cognac, ces ateliers se déroulent tous les vendredis de 14 h à 15h30 jusqu'au 22 juin (sauf les 13 et 20 avril), à la résidence autonomie Alain-de-Raimond à Cognac. Ateliers gratuits sur inscription au 05 45 36 49 00.

L'«outrage sexiste» bientôt à l'amende

Un rapport parlementaire sur la «verbalisation du harcèlement de rue» a été remis hier soir au gouvernement. Il préconise de verbaliser gestes déplacés et remarques obscènes.

Cinq députés ont remis hier soir leur rapport sur la «verbalisation du harcèlement de rue» à la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, au ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, et à la ministre de la Justice, Nicole Belloubet. LCI se l'est procuré en intégralité.

Suite à ce rapport, un projet de loi contre les violences sexistes et sexuelles sera présenté en Conseil des ministres «fin mars» et non plus le 7 comme annoncé précédemment, a déclaré hier Marlène Schiappa. «Je table sur une adoption du texte avant l'été», a précisé la ministre sur LCI.

Gérard Collomb a par ailleurs confirmé le projet de création, «d'ici l'été», d'une «plateforme numérique» visant à faciliter les dépôts de plaintes des femmes victimes de violence. Voici les principales lignes du rapport remis hier:

■ «Outrage sexiste»

Les députés suggèrent d'utiliser l'expression «outrage sexiste» plutôt que «harcèlement de rue», formule «de plus en plus floue, fourretout et médiatisée à outrance».

■ Amende de 90 à 750€

Les députés recommandent que

les policiers puissent «mettre une amende pour outrage sexiste dès lors que ce phénomène se produit», qui serait «une contravention de 4^e classe» correspondant à un montant «entre 90 euros, quand l'amende est minorée, et 750 euros, quand il y a des relances et qu'elle n'a pas été payée immédiatement», a souligné Marlène Schiappa.

■ «Stages» pour le harceleur

Un stage de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes, «à la charge du harceleur qui aura été verbalisé en flagrant délit», pour-

rait également être mis en place «pour prévenir la récidive», a ajouté la ministre.

«Si la loi que le gouvernement présentera est vraiment axée sur la sanction (...), cela ne va pas évidemment sans prévention et sans pédagogie», a-t-elle souligné lors de la remise du rapport.

■ Campagnes d'affichage

Les députés souhaitent un affichage dans la rue ou l'espace public «pour rappeler la nature de la nouvelle infraction et la peine encourue». De même, des campagnes de communication dans les transports en commun sont



Le projet de loi contre les violences sexistes et sexuelles sera présenté en Conseil des ministres «fin mars», selon Marlène Schiappa. Photo AFP

préconisées, à l'instar des «annonces sonores faites sur la présence des pickpockets».

Brexit: un divorce douloureux

La Première ministre britannique Theresa May a rejeté hier avec virulence le projet de traité de divorce dévoilé hier par l'Union Européenne.

Les 120 pages du traité scellant le Brexit, publié hier à Bruxelles n'ont clairement pas convaincu Theresa May. Devant les députés britanniques, la Première a assuré que «jamais» elle n'accepterait ses dispositions concernant l'Irlande du Nord, l'un des points les plus sensibles du texte. Celui-ci prévoit la mise en place d'un «espace réglementaire commun» incluant l'UE et l'Irlande du Nord, «sans frontières intérieures», au cas où aucune autre solution satisfaisante ne serait proposée par le Royaume-Uni. Pour le négociateur en chef de l'UE, Michel Barnier, ce scénario permettrait de maintenir un «alignement complet avec les règles du marché unique et de l'Union douanière sur lesquelles (...) sont fondées la coopération Nord-Sud, l'économie de l'île tout entière et la protection de l'Accord de paix» pour l'Irlande du Nord de 1998, qui a mis fin à un conflit sanglant. D'autres mesures sont également en suspens.

■ Transition

Pendant la période de transition souhaitée par le Royaume-Uni après son départ programmé fin mars 2019, une participation britannique à certaines réunions de l'UE sera envisageable «exceptionnellement» et «sur la base du cas par cas», mais Londres

n'aura «aucun droit de vote». L'UE pourrait également «suspendre certains bénéfices dérivant pour le Royaume-Uni de sa participation au marché intérieur» si Londres ne respectait pas toutes les règles édictées pour cette période.

■ Cour de justice de l'UE

D'éventuels litiges sur l'interprétation de l'accord de retrait pourront être portés devant un «comité mixte» UE-Royaume-Uni. Ce dernier «pourrait, à tout moment décider de soumettre le litige à la Cour de justice de l'UE (CJUE) pour une décision». Les arrêts de cette cour datant d'avant la fin de la période de transition seront également contraignants pour Londres.

■ Droits des citoyens

L'accord prévoit quels seront les droits des ressortissants européens vivant au Royaume-Uni et ceux des Britanniques vivant dans l'UE après le Brexit.

Des deux côtés, le droit de résidence permanent est par exemple prévu pour ceux ayant vécu pendant cinq ans de manière continue dans le pays hôte. Mais l'UE a prévu dans le texte les mêmes droits pour des citoyens arrivés avant le début de la transition et pendant cette période,



L'Irlande du Nord fait partie des points sur lesquels Theresa May ne cédera pas. Photo AFP

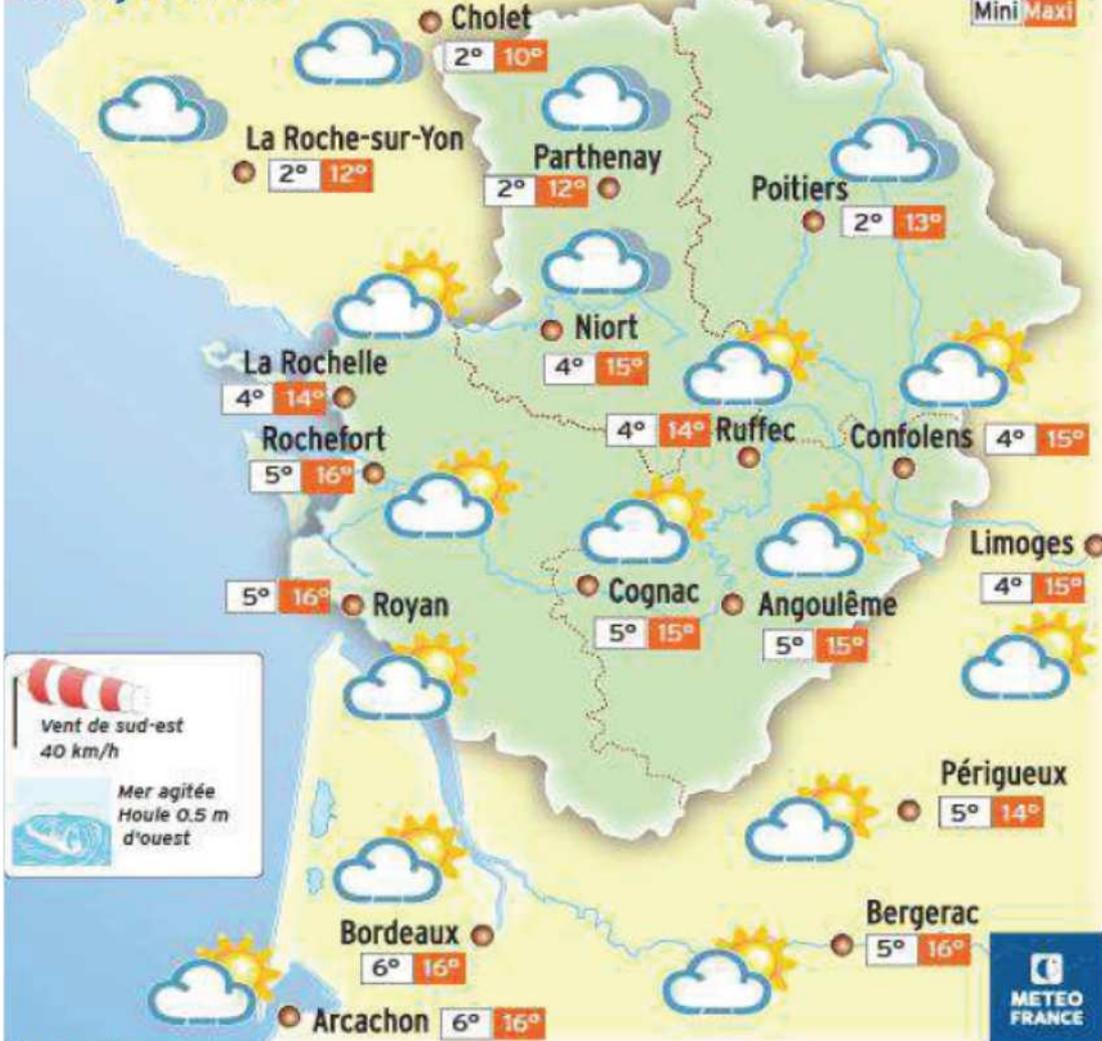
alors que Londres souhaite qu'il y ait des différences.

■ Facture

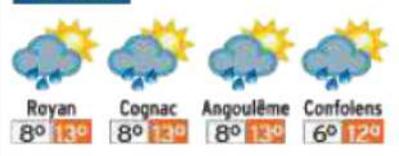
Le texte européen prévoit que le Royaume-Uni continuera de contribuer au budget européen comme cela était prévu dans le cadre du budget pluriannuel en cours (2014-2020), ce qui permettra de couvrir la période de transition.

Londres restera par ailleurs redevable de tous les engagements financiers pris lors de son appartenance à l'UE, comme cela avait été convenu en décembre dernier. Mais, comme prévu, aucun total de ce règlement financier n'est mentionné. L'UE estime qu'il n'est pas possible de donner un chiffre, mais Londres a récemment fourni sa propre évaluation, entre 40 et 45 milliards d'euros.

Cet après-midi



Vendredi



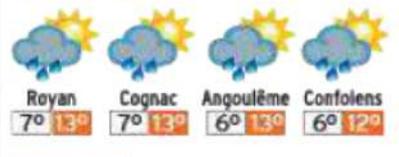
Samedi



Dimanche



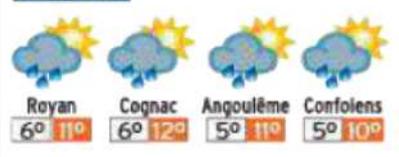
Lundi



Mardi



Mercredi



Net radoucissement.

Le ciel est encore bien chargé au Nord mais devient progressivement plus lumineux au fil des heures par le Sud, avec parfois de belles trouées l'après-midi, avant le retour des pluies par l'Ouest la nuit suivante.

Le harcèlement de rue bientôt puni d'une amende de 90 euros ?

VIOLENCES SEXUELLES

Un rapport remis hier par cinq députés propose la création d'un outrage sexiste



Sans surprise, le rapport remis hier par cinq députés aux ministres de la Justice et de l'Intérieur, Nicole Belloubet et Gérard Collomb, et à la secrétaire d'État à l'Égalité entre les hommes et les femmes, Marlène Schiappa, préconise la création d'une nouvelle infraction : l'outrage sexiste et sexuel. Ce dernier serait puni d'une contravention de 90 euros, qui pourrait atteindre 350 euros en cas de retard de paiement. Ces dispositions devraient figurer dans le futur projet de loi contre les violences sexuelles, qui entend notamment renforcer la lutte contre le harcèlement de rue.

Des questions en suspens

Nul ne conteste la réalité de ce phénomène révélateur d'une société de plus en plus perméable aux codes et au langage de la pornographie. Mais l'instauration de cette contravention, au-delà de son aspect pédagogique et symbolique, suscite une certaine perplexité. Comment la caractériser, et surtout comment identifier et prendre sur le fait des auteurs dont les comportements sont le plus souvent furtifs ? Le rapport rendu hier, s'il esquisse une définition et suggère des pistes, laisse nombre de questions pratiques en suspens.

Les parlementaires assimilent cet outrage au fait d'imposer à une personne, dans l'espace public, « tout propos ou comportement ou pression à caractère sexiste ou sexuel, qui porte atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante ». Les gestes déplacés, les regards insistants, les remarques obscènes, les sifflements pourraient tomber sous le coup de ce nouveau texte.

Comme il n'est pas possible de mettre un gardien de la paix ou un gendarme derrière chaque femme marchant dans la rue, les députés estiment que la future police de sécurité du quotidien doit pouvoir rece-



Selon une étude menée dans l'agglomération bordelaise, les spectateurs de scènes de harcèlement de rue font souvent mine de n'avoir rien vu ou entendu. PHOTO GUILLAUME BONNAUD/«50»

voir le renfort des polices municipales, des agents chargés de la sécurité dans les transports et, plus généralement, des personnes à qui incombe une mission de surveillance de la voie publique.

Expériences peu concluantes

Les enquêtes et les études dirigées par des sociologues, à l'image de celle conduite dans l'agglomération bordelaise, ont montré que les spectateurs de scènes de harcèlement de rue font mine le plus souvent de n'avoir rien vu ou rien entendu. Pour faciliter l'administration de la preuve, les parlementaires reprennent à leur compte l'initiative lancée à Bruxelles il y a quelques mois. Ils envisagent la création d'une application numérique permettant aux victimes et aux témoins géolocalisés de se manifester.

Poser un interdit clair fera-t-il automatiquement reculer ce type de comportements propres à tous les milieux sociaux et à toutes les cou-

leurs de peau ? Les cinq députés issus de différentes formations politiques ne s'appesantissent pas sur les résultats des expériences étrangères. Le Portugal, le Royaume-Uni, la Belgique ont pénalisé le harcèlement de rue. Récemment, ces législations ne semblent pas donner de résultats probants. Tout au moins en ce qui concerne le nombre d'infractions constatées.

La peur du procès-verbal aura sans doute du mal à endiguer la grande marée des obscénités dont sont victimes les femmes. Raison pour laquelle, sans doute, les députés souhaitent que l'apparition de cet outrage sexiste dans le Code pénal s'accompagne d'une batterie de mesures allant des campagnes de communication à la création de modules de prévention des violences sexuelles dans les collèges. Tant il est vrai que tout passe par l'éducation. Mais de ce point de vue, le chantier est immense.

Dominique Richard

32 % des femmes concernées au travail

Près d'une femme sur trois (32 %) dit avoir été victime d'une forme de harcèlement sexuel au cours de sa carrière, selon un sondage Ifop pour le site VieHealthy.com, publié hier.

Les formes verbales ou visuelles de harcèlement sont les atteintes les plus répandues, à commencer par les sifflements, gestes ou commentaires grossiers (34 % des femmes interrogées disent en avoir été victimes au moins une fois), suivis des remarques gênantes sur la tenue ou le physique (27 %).

24 % des femmes disent avoir été victimes au moins une fois de contacts physiques légers, comme par exemple un effleurement des mains, des cheveux, du visage ou des jambes, et 13 % de

contacts de type « main aux fesses ».

Les pressions psychologiques visant à obtenir un acte de nature sexuelle constituent une pratique plus limitée, 8 % des femmes disant les avoir subies.

Le fait d'être célibataire, de résider dans une grande agglomération – notamment parisienne – ou d'être titulaire d'un contrat de droit privé aggrave les risques de harcèlement sexuel au travail, selon l'enquête.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont quasiment deux fois plus nombreuses (40 %) que les ouvrières (23 %) à avoir déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail.

L'Unédic entrevoit un retour à l'équilibre

SOCIAL Les déficits de l'assurance chômage devraient nettement se réduire en 2018 et 2019, à la faveur d'une baisse de 202 000 chômeurs sur les listes de Pôle emploi d'ici fin 2019

Bonne nouvelle sur le front du chômage. Selon une note de l'Unédic publiée hier, les déficits de l'assurance chômage devraient nettement se réduire en 2018 et 2019, à la faveur d'une baisse de 202 000 chômeurs sur les listes de Pôle emploi d'ici fin 2019.

1 Fin 2019, 3,5 millions de demandeurs d'emploi

Plus optimiste que jamais, le gestionnaire de l'assurance chômage estime que le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (sans activité) diminuerait de 76 000 personnes en 2018 en France entière, puis de 126 000 en 2019. Les chiffres de Pôle emploi passeraient ainsi de 3,7 millions de personnes, fin 2017, à 3,5 millions, fin 2019.

2 Taux de chômage : de 8,9 % à 8,4 %

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT), mesuré par l'Insee, reculerait, fin 2019, à 8,4 % de la population active, contre 8,9 % aujourd'hui. Les projections de l'Unédic se basent toutefois sur une prévision de croissance de 2,0 % en 2018 et de 1,8 % en 2019. Pour 2018, il s'agit de prévisions plus optimistes que celles du gouvernement (1,7 %), de l'OCDE (1,8 %) et du FMI (1,9 %).

3 Défis : de 3,6 milliards à 595 millions

Conséquence de la baisse du chômage : les déficits de l'assurance chômage - qui s'élevaient à 3,6 milliards d'euros en 2017 - reculeraient à 2 milliards cette année et à 595 millions



Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail, mesuré par l'Insee, reculerait, fin 2019, à 8,4 % de la population active, contre 8,9 % aujourd'hui. ILLUSTRATION « SO »

l'année prochaine. Sa dette totale culminerait à 36,2 milliards fin 2019.

4 Proche de l'équilibre fin 2019

L'assurance chômage serait ainsi « proche de l'équilibre en 2019 », se réjouit l'Unédic dans sa note. L'Unédic est nettement plus optimiste que lors de son dernier exercice de prévision, publié en octobre dernier. L'organisme tablait, à l'époque, sur des déficits de 3,3 milliards d'euros en 2018. Selon le gestionnaire de l'assurance chômage, la « conjoncture plus favorable » n'est pas le seul facteur.

L'amélioration des comptes serait aussi due, « pour un tiers », aux effets de

CROISSANCE, CONSOMMATION ET INFLATION

CROISSANCE Une première depuis six ans : la croissance a atteint, l'an dernier, le cap symbolique des 2 % en France, à la faveur d'une accélération de l'investissement. C'est ce qu'a annoncé l'Insee, hier.

CONSOMMATION La consommation, elle, montre des signes d'essoufflement. Ainsi, en janvier, les dépenses

en biens des ménages français se sont repliées de 1,9 %, après avoir déjà reculé de 1,2 % en décembre.

INFLATION Les prix à la consommation ont augmenté de 1,2 % en février sur un an, l'inflation revenant à son niveau de décembre après une accélération en janvier, a indiqué, hier, l'Insee, dans ses estimations provisoires.

la convention d'assurance chômage conclue par les partenaires sociaux en avril 2017 et entrée en vigueur en octobre dernier. Ces nouvelles règles devaient permettre, selon l'Unédic, une

économie de 1,3 milliard d'ici à fin 2019. Les prévisions ne tiennent toutefois pas compte de la future indemnisation des salariés qui démissionnent en vue d'une reconversion.

Londres rejette la proposition de Bruxelles

BREXIT Theresa May a vertement répliqué, hier, au projet de traité de divorce tout juste dévoilé par l'UE. Le texte doit encore être discuté entre les 27

La Première ministre britannique, Theresa May, s'est exprimée, hier, devant les députés britanniques, peu après la publication, à Bruxelles, d'une ébauche de 120 pages du traité scellant le Brexit. Un texte qui traduit en langage juridique les compromis parfois ambigus conclus, en décembre, dans plusieurs dossiers clés, dont les droits des expatriés et la facture du divorce.

« C'est un moment important », a estimé devant la presse le négociateur en chef de l'UE, Michel Barnier, en présentant ce document. « Si nous voulons réussir cette négociation, et je veux la réussir, nous devons accélérer », a-t-il insisté, rappelant qu'il ne restait plus que treize mois avant le départ britannique, programmé fin

mars 2019. Mais les tensions entre les deux parties ont, au contraire, semblé ravivées par certains passages du texte. En particulier ceux liés à la promesse de Londres d'éviter le retour d'une frontière « dure » entre la province britannique d'Irlande du Nord et l'Irlande, qui restera dans l'UE.

Un discours attendu, demain

« Nous restons fidèles à tous les engagements pris en décembre, mais le projet d'accord publié par la Commission, s'il est mis en œuvre, nuirait au marché commun britannique », a réagi Theresa May. Il « menacerait l'intégrité constitutionnelle du Royaume-Uni en créant une frontière douanière et réglementaire en mer d'Irlande et aucun Premier ministre

britannique ne l'acceptera ». Le texte publié hier doit encore être discuté entre les 27, avant d'être soumis au gouvernement britannique, avec lequel un nouveau cycle de négociations a été programmé la semaine prochaine. Le document prévoit aussi les règles de la transition souhaitée par le Royaume-Uni après son départ, afin d'éviter les dégâts d'une séparation brutale, en attendant que soient conclus des accords commerciaux entre les deux parties.

Theresa May doit, par ailleurs, prononcer, demain, un discours attendu sur le partenariat post-Brexit qu'elle vise, tandis que les 27 adopteront leurs propres axes de négociation sur ce point lors d'un sommet en mars à Bruxelles.



La Première ministre britannique, Theresa May. AFP

Entre la SNCF et les Régions, ça grince !

TRANSPORTS Les Conseils régionaux dénoncent la façon dont la SNCF leur réclame de l'argent et se montre bien peu transparente

En pleine partie de billard ferroviaire à plusieurs bandes entre le gouvernement, la SNCF, les syndicats et les Régions, « Le Canard enchaîné » a publié dans son édition d'hier un article qui met en lumière les relations grinçantes entre les Conseils régionaux et l'entreprise ferroviaire.

Rappelons que les Régions avaient les TER dans leurs compétences et que, depuis la réforme territoriale, elles ont aussi hérité des cars interurbains et scolaires, ancien apanage des Départements.

L'article du palmipède donne plusieurs exemples de la façon dont, selon lui, la SNCF gratte les poches des Régions. Le président des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, dénonce même « une arnaque ». L'article affirme que la SNCF vend en Europe de l'Est des vieilles rames de TER et se prélève une commission de 15 % sur le prix de vente... alors que les trains ont été entièrement payés par les Régions.

L'article n'a rien appris à Renaud Lagrave, le vice-président socialiste de Nouvelle-Aquitaine, délégué aux Transports. « Entre 2011 et 2017, l'enveloppe de la Région allouée à la SNCF pour faire rouler nos TER a augmenté de 10 % pour atteindre désormais 320 millions d'euros, dont 60 servent à régler les péages à SNCF-Réseau. »

Des moteurs pour... 2022

Alain Rousset, le président de Nouvelle-Aquitaine, et Renaud Lagrave font souvent part de leur mécontentement à l'égard du peu de transparence de l'entreprise. « Le devis de rénovation de la ligne Libourne-Ber-



Le coût des TER est au cœur des tensions entre les Régions et la SNCF. ARCHIVES « SUDOUEST »

RÉACTION

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, a déclaré hier que le statut des cheminots n'était « pas négociable ». « On est gonflés à bloc ! », a-t-il assuré sur France 2. Les syndicats de la SNCF ont donné une chance à la concertation avec le gouvernement, avant d'arrêter, le 15 mars, une éventuelle date de grève. Soit la concertation « sera un dialogue », soit ce sera « un monologue » et « là, les cheminots se fâcheront », prévient-il.

gerac était de 45 millions d'euros quand nous l'avons signé en 2011. Il se situe aujourd'hui à plus de 85. Et c'est de surcroît la Région qui doit avancer à l'État sa part de financement du chantier.»

Renaud Lagrave explique également comment la SNCF a demandé

à la Région de financer dès à présent des nouveaux moteurs pour des locomotives qui ne seraient installés... qu'en 2022. « Il fallait les acheter maintenant car l'usine risquait de fermer. Il y en avait pour 8 millions d'euros. »

Autre exemple, la rénovation de la ligne Niort-Thouars pour laquelle la SNCF assure à la Région qu'elle n'a plus l'argent que pour la moitié du chantier. Des aléas qui incitent plusieurs Régions à faire appel à des opérateurs privés quand ils le peuvent, sur des lignes réservées au fret ou déclassées par l'État.

« La ministre des Transports affirme que l'État va investir 10 millions d'euros par jour dans le rail pendant dix ans, commente Renaud Lagrave. Mais 60 % de cette somme va en Île-de-France. Pour la Région, il faudrait 1 million d'euros, alors ne rêvons pas. »

B. L.

La région mise à l'honneur

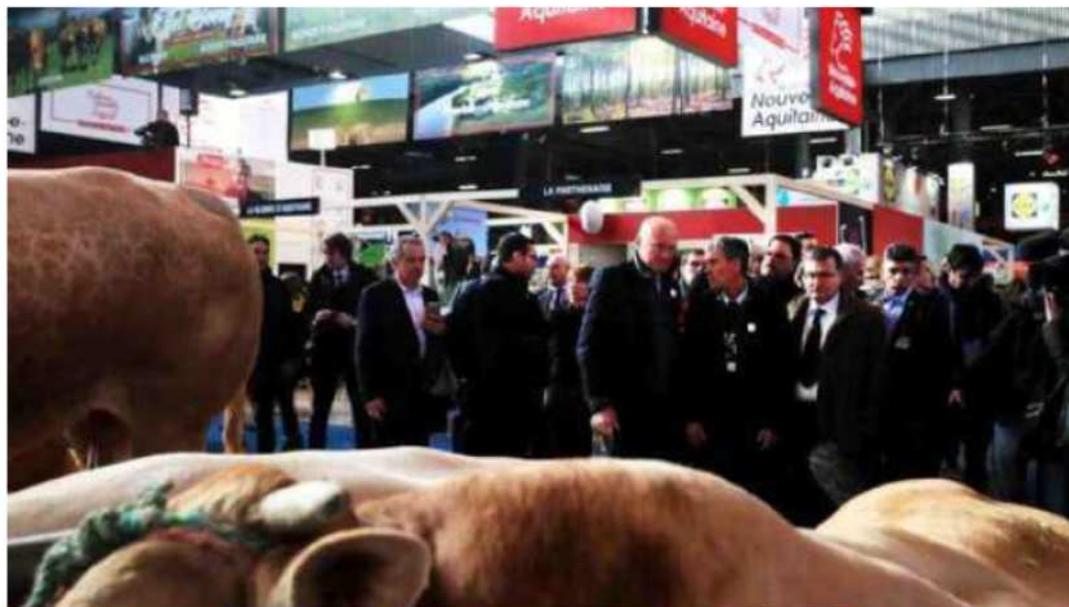
SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE La Nouvelle-Aquitaine a profité de la journée qui lui était dédiée, hier, pour faire passer des messages et montrer ses spécificités

VALÉRIE DEYMES,
ENVOYÉE SPÉCIALE
v.deymes@sudouest.fr

Après avoir été défilées au Salon dans la nuit de mardi à mercredi, elles ont eu droit aux honneurs et aux flashes. Ces jolies petites bêtes dont beaucoup dépassent la tonne, ce sont les étendards des races d'élevage de la Nouvelle-Aquitaine : les bazadaises, les limousines, les blondes d'Aquitaine et les parthenaises. Des vaches arrivées en lieu et place des laitières prim'holstein reparties au bercail, à point nommé pour la journée spéciale d'hier, dédiée à la Nouvelle-Aquitaine.

L'occasion pour le Conseil régional, la Chambre régionale d'agriculture et l'Agence de l'alimentation (Aana) de mettre en avant aux yeux des médias et du public ses valeurs et ses trésors agricoles. Et parmi les « trésors », un élevage de vaches bordelaises (race en voie d'extinction), à Léognan (33), récompensée par la Fondation patrimoine et Ceva Santé animale, au titre du 2^e prix national de l'agrobiodiversité.

Rapprocher recherche et lycées
L'occasion aussi pour le président de la Région, Alain Rousset, de faire passer quelques messages : sa volon-



Les races d'élevage de la Nouvelle-Aquitaine ont pris place, hier et pour toute la fin du Salon, dans le hall 1. Alain Rousset est venu les saluer. PHOTO GUILLAUME BONNAUD/« SUDOUEST »

té de défendre auprès de Bruxelles les spécificités des petits élevages des Deux-Sèvres et des Pyrénées-Atlantiques particulièrement impactés par la refonte des zones défavorisées, et son inquiétude vis-à-vis du projet de libre-échange avec le Mercosur.

Chambre régionale d'agriculture et Conseil régional sont convaincus d'une chose : l'agriculture néo-aquitaine peut se développer si elle ap-

puie sa stratégie sur un plan protéines - autrement dit, cultiver plus d'oléagineux et parvenir à une autoalimentation des élevages -, sur un plan énergie reposant sur des pratiques telles que la méthanisation, sur un plan phytosanitaire résolument engagé dans une réduction des intrants « qui ne se fera pas en un claquement de doigts » et sur un plan innovation pour financer

le foncier agricole, pour accompagner l'installation des jeunes et pour relever le défi de l'eau. C'est dans cet esprit que la Région Nouvelle-Aquitaine entend lancer, en mai, le premier « Agro smart campus » visant à mettre en relation le monde de la recherche et les lycées agricoles, et organiser, en juillet, à Bergerac (24), un colloque de trois jours sur les controverses européennes.

Neige : la Charente en vigilance orange

MÉTÉO Les pluies
verglaçantes devaient
succéder à la neige

Hier, la neige a commencé à tomber dru sur la Charente, placée en vigilance orange neige-verglas jusqu'à ce matin à 6 heures. Les services du Département pointaient, hier, une situation délicate en début de nuit. « Au vu des températures négatives sur certains secteurs, ces précipitations pourraient évoluer vers des pluies verglaçantes localement et donc provoquer des phénomènes glissants. »

Dix équipes du Département étaient prêtes à intervenir sur le réseau routier structurant. « Cependant, au regard des températures positives annoncées dans la deuxième partie de la nuit, les transports scolaires seront maintenus jeudi matin », a précisé la région Nouvelle-Aquitaine. « Des retards seront néanmoins possibles localement sur les secteurs de Ruffec et Charente Limousine. »

Le cognac XO bradé à 19,99 € scandalise

COMMERCE Un flacon de 50 cl de qualité vieille est proposé à très bas prix chez Lidl. Le syndicat viticole UGVC monte au créneau

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

L'offre est apparue hier dans les rayons français de la chaîne discount Lidl, dans le cadre d'une opération promotionnelle autour des « produits de prestige ». Un cognac de qualité XO est présenté à 19,99 € pour un flacon de 50 cl. Soit moins de 40 euros le litre ou moins de 30 euros si l'on se rapporte au format traditionnel de 70 cl. La marque, Bredon, appartient à Louis-Saveur, une filiale du cognac Louis-Royer, à Jarnac.

À ce niveau de tarification, on trouve plutôt des cognacs d'entrée de gamme de qualité VS (au moins deux ans de vieillissement). Pour le XO (au moins six ans et dix ans à partir du 1^{er} avril), il faut généralement compter deux à trois fois ce prix, sans parler des références XO des grandes maisons qui naviguent entre 100 et 200 euros...

« C'est intolérable »

« C'est hallucinant et, pour nous, c'est intolérable », vitupère Alexandre Imbert, directeur de l'Union générale des viticulteurs de l'AOC co-



La carafe de 50 cl est en vente depuis hier chez Lidl. PH. B. PELSY

gnac (UGVC). Le syndicat a immédiatement réagi. « Nous avons alerté les services du Bureau national interprofessionnel du cognac et de l'organisme de gestion qui vont effectuer l'ensemble des contrôles utiles afin de s'assurer de la conformité du produit », indique-t-il dans un communiqué envoyé à ses adhérents.

Pourquoi ce prix cassé choque-t-il les dirigeants viticoles ? Parce qu'il

est « dévalorisant pour notre produit, notre travail et la réputation de nos eaux-de-vie. L'image de notre filière renvoyée par de tels produits est particulièrement mauvaise, tout particulièrement sur le marché national en pleine reconquête », assène l'UGVC.

« Ça va casser le marché »

Ce « coup » va à rebours de la stratégie tournée vers le haut de gamme de la filière. « Les négociants ne vont pas se laisser embarquer. Mais pour les viticulteurs qui veulent placer leurs bouteilles en grande surface, cela va casser le marché », craint Alexandre Imbert. L'UGVC s'interroge aussi sur « la rémunération du travail des viticulteurs ». Selon ses calculs, en soustrayant les taxes et intermédiaires, le niveau de prix correspondrait à une eau-de-vie de quatre ans, au lieu de dix ans.

Pour l'UGVC, « des pratiques individuelles de prix cassés » remettent en cause les efforts pour faire progresser la rémunération des producteurs. Elles vont aussi à l'encontre de la politique affichée dans le cadre des États généraux de l'alimentation.

« Un budget correct »

FINANCES Le maire a présenté, hier, les grandes lignes d'un budget « contraint » par la baisse des subventions de l'État et Grand-Cognac. Pas de hausse d'impôts à prévoir

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Les budgets se suivent mais ne se ressemblent pas. L'an dernier, Michel Gourinchas présentait le budget 2018 comme « le plus beau budget qu'on ait eu depuis 2008. Il n'est pas sûr qu'on puisse renouveler la formule en 2019. » Une anticipation justifiée.

Hier après-midi, avant de présider le Conseil municipal, le maire avait organisé une conférence de presse pour dévoiler les grandes lignes du rapport d'orientation budgétaire 2019. « Il n'est pas noir. Il est plutôt correct », a résumé celui qui est en poste depuis 2008.

Difficile de dresser un tableau précis : il faudra attendre le 5 avril, et les derniers arbitrages, pour connaître les grands items que sont les investissements et les dépenses. Mais Michel Gourinchas donne déjà des tendances. « Du côté des investissements, on sera à 5 millions. Ce sera un de moins que l'an dernier. »

Le principal chantier est celui de la réfection des quais, qui s'achèvera au printemps. « Mais si on devait estimer les besoins réels globaux, on serait plutôt autour de 6 à 7 millions.

Donc il y a certaines choses pour lesquelles on ne peut faire face, comme la voirie ou les bâtiments communaux. »

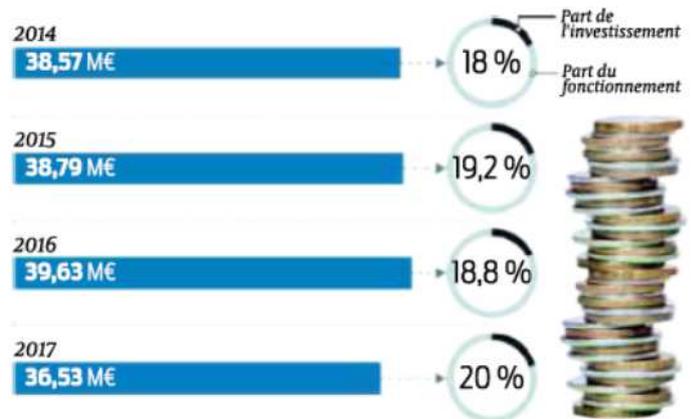
Casse-tête budgétaire

Il faut dire que les sources de financement diminuent. D'un côté, Grand-Cognac va diminuer sa dotation de solidarité communautaire : « Elle augmentera de 66 000 euros cette fois mais diminuera de 300 000 euros l'année suivante, même si tout n'est pas réglé », prévient le premier magistrat.

Dans le même temps, les aides étatiques chutent. « Depuis 2014, la perte pour Cognac et de 1,7 million d'euros », reprend Michel Gourinchas. « Et on ne sait pas à quoi s'attendre du gouvernement pour 2019 », rajoute Philippe Dominique, directeur général des services. « Au final, en conjuguant les mesures gouvernementales et les arbitrages à Grand-Cognac, il est compliqué de se projeter. »

Mécaniquement, on se demande s'il ne faut pas augmenter les recettes et donc les impôts. Refus en bloc de Michel Gourinchas : « Pour compenser la perte de 1,7 million de do-

Les budgets de la ville à la loupe



Sources : Ville de Cognac / les chiffres ici avancés sont ceux des dépenses réelles. infographie

tations de l'État, il faudrait une hausse de fiscalité locale de 17 points. Mais j'ai dit qu'on n'y toucherait pas. On n'a pas à faire payer le désengagement de l'État aux Cognçais. »

Encore des économies à faire

Face à ces contraintes, la réduction des dépenses est le levier avancé par la majorité. Les frais de fonctionnement (hors personnel) ont baissé de 5 points en trois ans. De plus, on met en avant des économies de 0,5 % par

an sur les dépenses de personnel. En revanche, l'enveloppe des associations risque d'être encore rabaissée. « Le montant de leurs subventions sera un peu moindre, prévient le premier édile. Mais on essaiera de maintenir au niveau actuel ou pas très loin. Tout ça est à caler. »

Au final, Michel Gourinchas se montre réaliste mais optimiste : « On craint pour la suite mais on a bon espoir de trouver des solutions. »

La droite émet de « sérieux doutes »



Émilie Richaud et Michel Gourinchas hier, lors d'un aparté. PHOTO J. G.

Sur les bancs de l'opposition, point de Noël Belliot (Les Républicains) ou d'Isabelle Lassalle (Front national/Rassemblement bleu Marine). Celle qui a porté le fer contre ce rapport d'orientation budgétaire est Émilie Richaud (non encartée mais proche de LR). Au nom de son groupe, elle a voté l'abstention. Toutefois, derrière cette absence de vote contre figure une critique en règle des choix de la majorité.

« Ces orientations ne sont pas construites en s'appuyant sur un nouveau projet politique », a enta-

mé Émilie Richaud. Elle a notamment pointé du doigt qu'un travail a été entamé par l'Université de Pau afin de redéfinir un projet politique municipal mais que les conclusions n'ont pas été livrées pour la conception du budget 2019.

« Grande inquiétude »

L'élue a également mis en avant les « doutes sérieux sur la sincérité de certains éléments ». Par exemple, le budget est construit sans savoir ce qu'il adviendra vraiment de la dotation fournie par Grand-Co-

gnac. Même constat sur l'ancienne piscine : quid du transfert de charges vers l'X'eau et l'Agglomération ?

Autre angle d'attaque concernant l'évolution de la masse salariale. Un trompe l'œil si l'on résume la pensée d'Émilie Richaud qui y voit surtout l'effet du transfert de personnel vers Grand-Cognac.

Enfin, la conseillère municipale a mis en avant que le maire « n'a pas vraiment réussi à faire baisser la dette », exprimant sa « grande inquiétude » sur l'avenir à ce sujet.

De nouvelles têtes pour le commerce

CENTRE-VILLE L'association des commerçants a remis sur la table les problèmes de stationnement et a élu son nouveau bureau

L'assemblée générale de l'association des commerçants était houleuse mardi soir. La dernière d'ailleurs pour la présidente Nathalie Violette puisqu'un nouveau bureau a été élu. Mais cette réunion a surtout donné l'occasion pour les commerçants d'avoir une discussion franche, avec le maire, sur le stationnement en centre-ville.

La réunion a commencé par un rapide retour sur les animations de l'année. Les élus se sont félicités de la réussite des festivités de Pâques et de Noël tout en dressant les perspectives pour les prochains mois. Mais, à chaque nouvel item, les problèmes de parking apparaissent. Et au fil des débats, les esprits se sont échauffés.



« J'ai baissé les bras »

La présidente sortante, Nathalie Violette (Atol), annonce la couleur : « À force de parler du stationnement, les gens ne veulent plus venir en centre-ville. » Au premier rang, le maire de Cognac, Michel Gourinchas, tente de calmer la grogne. « Le dossier avance. Nous aurons une réunion lundi 5 mars. » Mais l'annonce ne convainc pas vraiment l'assemblée, la municipalité ne semblant pas vouloir bouger les lignes. Dans le fond de la salle, une commerçante interpelle l'édile : « Si ça continue comme ça, dans un mois on ferme ! »

Michel Gourinchas doit se défendre sur plusieurs fronts. Avec d'un côté, les marchands qui n'ont plus d'abonnement pour se garer au centre-ville. Et de l'autre, le temps de stationnement gratuit jugé trop court. « Que voulez-vous ? Le stationnement, c'est 250 000 euros de recettes. Si on les perd, il faudra augmenter les impôts », rappelle le premier magistrat.

Cependant, un dialogue direct a été ouvert entre certains commerçants et la mairie, ce qui laisse un goût amer à l'ancien bureau.

Les membres du nouveau bureau veulent relancer le dialogue avec la mairie pour redynamiser le centre-ville. PHOTO B.P.

D'ailleurs, des dissensions sont apparues dernièrement au sein de l'association. « Je suis déçu que des non-membres aient eu plus de poids que nous », analyse Nathalie Violette. Justement, ce sont eux qui vont prendre sa place.

Opération préparée

Pourtant, à l'heure de renouveler le bureau, les candidats ne se sont pas pressés. Mais après quelques minutes de flottement où chacun a regardé ses chaussures, six commerçants se sont lancés.

L'association passe donc d'un bureau intégralement féminin à un au-

« Si ça continue comme ça, dans un mois, on ferme ! »

tre totalement masculin. Et le discours du nouveau bureau ne trompe pas, l'opération était préparée.

Pour les nouveaux élus, l'objectif est clair : « Avoir une démarche positive et constructive » avec l'édile et le nouveau manager de commerce de la ville. Ils veulent aussi changer la manière de

fonctionner de l'association. Un système de commission devrait être mis en place quant aux questions des animations, de la communication et de l'aménagement du territoire.

Bien que les membres de l'ancien bureau ne soient pas renouvelés, Éric Michaud (La Maison de la presse) les incite à « continuer à s'investir ».

Reste que, pour l'instant, les attributions de chacun ne sont pas définies. Frédérique Goulin, Maxime Bonfiglio, Fabien Dusousset, Christophe Mouzet, Nicolas Jeandider et Thomas Fontenaud, qui devrait les rejoindre, doivent encore élire un président, un secrétaire et un comptable. Eux, qui n'étaient pas adhérents de l'association cette année, ont pu en prendre la tête de l'association grâce à un changement de statuts effectué en début de séance.

Malgré tout, l'ancienne présidente, qui était contestée en interne, s'est dite « satisfaite qu'il y a une continuité ». Et que « le profil actif » du nouveau bureau puisse amener du dynamisme au cœur de ville.

Benjamin Pelsy

« L'église mérite toute notre attention »

Lors des vœux à la population, le maire Philippe Nifenecker avait déclaré : « L'église de Saint-Trojan présente des problèmes d'étanchéité au niveau du toit. Cette église mérite toute notre attention ».

En réunion du conseil municipal lundi dernier, il a précisé que la SARL Dodeman, architecte spécialisé dans les monuments historiques, est aujourd'hui chargée de faire un diagnostic de la couverture et de la charpente, pour un contrat de 7 800 euros (TTC). Des devis précis seront ensuite demandés en fonction des travaux à réaliser. La mairie s'emploie à solliciter des subventions auprès de la Drac (la Direction régionale des affaires culturelles) et du Département pour sauvegarder ce bâtiment, patrimoine communal majeur.

Fibre optique. Boutiers-Saint-Trojan sera la première commune de l'Agglo à voir arriver la fibre optique, cette dernière est prévue en novembre 2018. Deux SRO, sous-répartiteurs optiques, seront installés, au Solençon et près du monument aux morts, chacun permettant à 600 installations (« prises »), situées à moins de 2,5 km, de disposer d'un débit de 50 à 100 Mo, au lieu des 1 ou 3 actuellement.

Charente Numérique est chargée du chantier, réalisé comme pour le téléphone en aérien ou enterré.

Eau-assainissement. Depuis près d'un mois, l'entreprise Sade sup-



L'église de Saint-Trojan, monument historique des XI^e et XII^e siècles. PHOTO P. B.

prime toutes les conduites d'eau potable en double dans le bourg de Boutiers. L'objectif est de réduire les fuites d'eau colossales, et de rénover les conduites et les branchements. L'enjeu économique est de taille et devrait permettre de supporter les désagréments d'un tel chantier estimé à trois mois.

Parallèlement, les élus estiment nécessaire de prendre connaissance de l'inventaire réalisé par ATD 16 sur la voirie communale pour avoir une vision précise des obligations et des possibilités de la commune, notamment pour l'ac-

cès de tous à l'eau et à la fibre optique.

École. En attendant les avis du conseil d'école et de l'équipe enseignante, les élus sont favorables au retour à la semaine de quatre jours, soit six heures de travail scolaire par jour (9 heures-12 heures et 13 h 45-16 h 45). L'école a obtenu de la préfecture le label Mission centenaire 14-18, et participe tout au long de l'année à divers projets qui atteindront leur apex lors des Journées du patrimoine et d'une exposition en novembre.

Pierre Barreateau